

BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !



78^{EME} ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Genève, du 19 au 27 mai 2025

DECLARATION DU BURKINA FASO sur le sous-point intitulé : Poliomyélite

*PILIER 1. Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de
la couverture sanitaire universelle*

**POINT 17 : Le point sur les questions examinées par le Conseil
exécutif**

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souscrit à la déclaration faite au nom du Groupe africain.

Ma délégation félicite le Directeur général pour son rapport de synthèse qui rappelle l'importance d'une surveillance renforcée et d'un financement durable pour éradiquer la poliomyélite, ainsi que l'appel à des stratégies spécifiques pour atteindre les enfants « zéro dose », en particulier dans les communautés vulnérables.

La délégation du Burkina Faso se félicite d'avoir été déclaré, le 4 juin 2015, par la Commission régionale de certification pour l'Afrique (CRCA) « Pays libéré de la circulation du poliovirus sauvage autochtone ».

Mon pays a pu, en 2024, pu maintenir et même améliorer ses performances de la vaccination de routine avec des couvertures de plus de 90% pour le VPO3 et pour le VPI2. Il en est de même pour son système de recherche active des paralysies flasques aiguës (PFA) avec un taux de PFA non-polio de 11,6 contre et une proportion de cas de PFA avec échantillons de selles adéquats de 94%.

Face à la résurgence de cas de poliovirus dérivés de souches vaccinales dans la région africaine, le Burkina Faso œuvre au renforcement de la surveillance épidémiologique, intensifie les campagnes de vaccination de rattrapage et investit dans la formation du personnel de santé, en particulier dans les zones à haut risque.

Pour terminer, ma délégation exhorte l'OMS à poursuivre ses efforts en vue d'accompagnement des Etats dans la surveillance et la riposte épidémiologiques dans l'optique d'éradiquer la poliomyélite.

Je vous remercie.

P.S. : 2mn